

Politique familiale de la Ville d'Otterburn Park

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

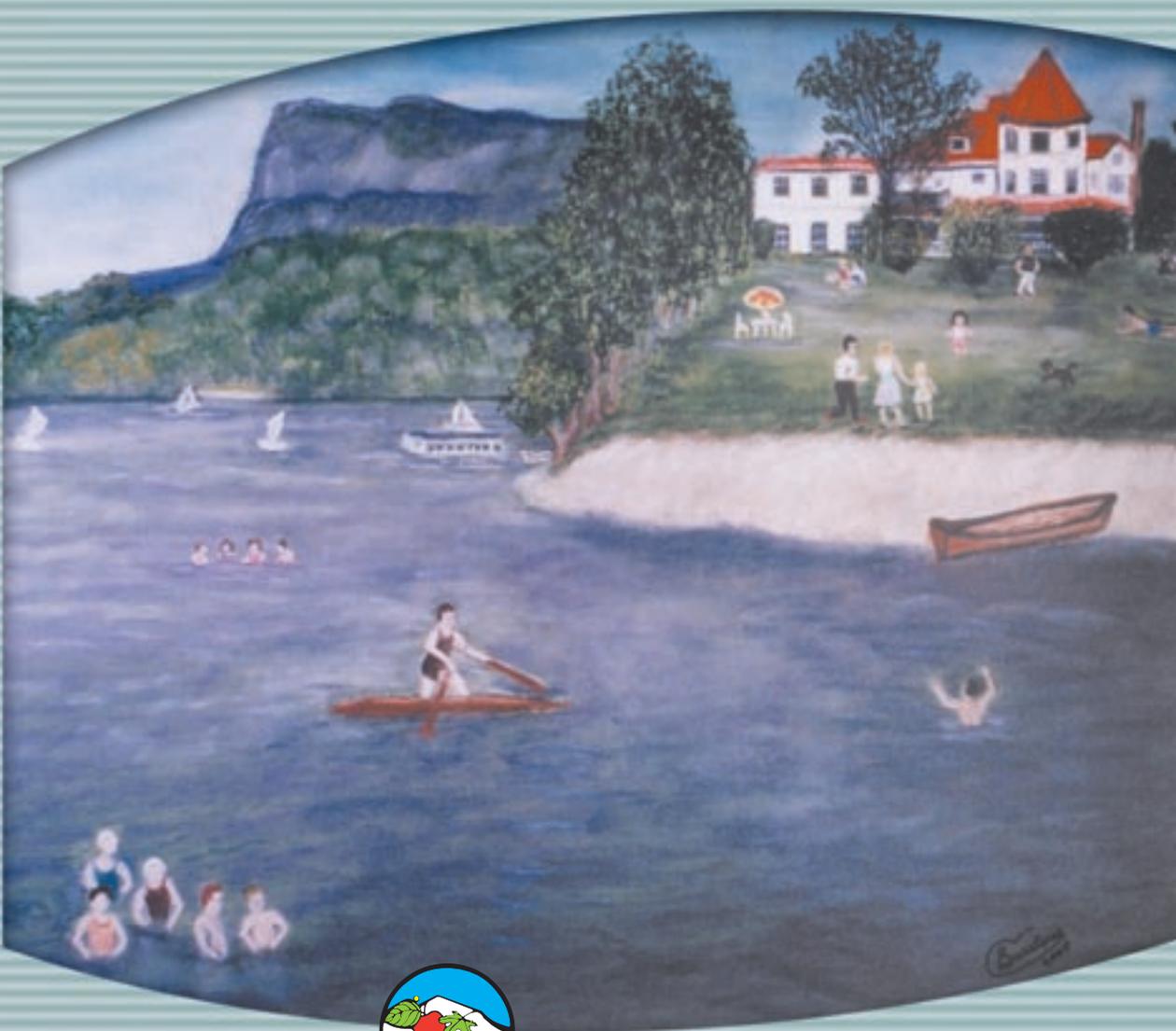


Table des matières

Mot du maire	2
Mot de la conseillère municipale responsable de la famille	3
Introduction	4
Principes d'intervention	4
Les objectifs généraux	6
Orientations et objectifs particuliers	7
En matière de sécurité des personnes et des biens	7
En matière d'environnement et de la qualité du milieu	10
En matière de transport en commun et de la famille	11
En matière de la petite enfance, de l'enfance et de la famille	11
En matière des adolescents, des jeunes adultes et de la famille	12
En matière de services municipaux, du personnel et de la famille	13
En matière d'urbanisme, de mise en valeur du milieu de vie	15
En matière des loisirs et de la culture	16
En matière d'entraide communautaire	18

Mot du maire

Depuis plusieurs années, la famille s'impose comme un incontournable permanent à Otterburn Park alors que nous nous distinguons comme la ville comportant la plus forte proportion de jeunes enfants dans la région. L'ancien conseil, déjà sensible à cette réalité a réalisé, en concertation avec le milieu, le document de base devant servir d'assise aux actions futures de la ville pour y répondre adéquatement.

Les politiciens changent mais la famille demeure toujours au cœur des préoccupations de la municipalité. C'est donc avec empressement et enthousiasme que le nouveau conseil a donné une suite à la politique familiale, en vigueur depuis à peine un an, en adoptant un plan d'action afin d'encadrer et d'inspirer toutes nos décisions en fonction de la cellule de base de notre société.

Parlant d'action, nous avons déjà posé des gestes concrets parmi lesquels citons la gratuité de l'accès à la piscine pour les enfants, l'ajout d'une seconde séance de cinéma en plein air et sa gratuité, l'intensification dans la communication des informations sur les programmes et activités notamment via l'Info-Otterburn, qui paraît plus souvent, le sauvetage financier du OTT-café sans compter des investissements importants pour la réfection du terrain de soccer de Mountainview et le prolongement du réseau de pistes cyclables. Par ailleurs, le soutien traditionnel de la ville est toujours acquis aux clubs et organismes sportifs, culturels et sociaux-communautaires, locaux et régionaux. Signalons finalement l'adoption par le conseil d'une politique culturelle dont la nécessité avait été soulignée dans la Politique Familiale.

Au moment d'écrire ces lignes, ce vendredi 15 décembre 2006, je ne puis m'empêcher de remercier et de féliciter toutes les personnes et tous les élus qui ont contribué à l'élaboration et à l'adoption de la politique familiale et de son plan d'action.

Merci d'avance pour votre appui au nouveau plan d'action.

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires, suggestions et propositions au Comité consultatif de la famille, aux clubs et associations ainsi qu'aux élus pour faire de notre belle ville d'Otterburn Park un lieu privilégié de la qualité de vie familiale.

Le Maire
Gérard Schafroth

Mot de la conseillère municipale responsable de la famille

C'est d'abord en tant que mère que j'ai été interpellée par l'importance d'une participation communautaire et gouvernementale au profit du bien-être et de l'épanouissement des familles québécoises. En effet, malgré son statut de premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus, le noyau familial ne peut plus aujourd'hui être la seule ressource disponible pour faire face aux enjeux qui l'affecte, soient-ils en matière de sécurité, d'environnement ou même de loisirs et culture.

À titre de conseillère municipale responsable de la famille, il m'a semblé davantage évident qu'une municipalité doit suivre une ligne de conduite qui détermine clairement des principes d'interventions concrets et efficaces dans l'amélioration et le maintien de la qualité de vie des familles.

En qualité de mère, conseillère, ainsi que citoyenne, il me fait donc plaisir de présenter le Plan de mise en œuvre de la Politique familiale de la ville d'Otterburn Park, conçue et adoptée par le précédent conseil. C'est effectivement dans une continuité d'esprit que le nouveau conseil a relevé le défi de poursuivre la démarche entamée par nos prédécesseurs qui place la famille au centre des préoccupations de la municipalité. Avec l'adoption de ce plan de mise en œuvre le conseil, les employés municipaux, ainsi que tous les partenaires du milieu qui interviennent au sein de notre ville auront dorénavant un outil de travail actif qui encadre et donne vie à tous les objectifs et orientations de la Politique familiale.

Finalement, je tiens à remercier tous les gens qui ont participé à l'élaboration de ce Plan de mise en œuvre. Le travail d'équipe et le désir de produire un ouvrage de qualité dont tous les citoyens pourraient bénéficier a pour moi magnifiquement démontré qu'en pensant et en agissant ensemble nous pouvons accomplir de grandes choses. Alors ne tardons plus, « pensons et agissons famille ! »

Isabelle Vermette, conseillère municipale – district 1
Présidente du Comité consultatif de la famille



Introduction

L'élaboration de la première Politique familiale a permis au conseil municipal d'affirmer haut et fort que la qualité de la vie des familles d'Otterburn Park est au centre des préoccupations de l'administration municipale.

Cadre de référence et d'orientation pour tous les intervenants sur le territoire otterburnois, la Politique ouvre la porte à la concertation, au partenariat et à la complémentarité. En même temps, la Politique sert d'assise pour le développement du sentiment d'appartenance et la transformation de la communauté otterburnoise d'une communauté de simples banlieusards en une communauté vivante et fière.

Cependant, la Politique veut être davantage que la simple expression d'orientations et d'objectifs; elle veut être active et opérationnelle, d'où ce Plan de mise en œuvre, adopté en novembre 2006, qui est l'instrument d'implantation des orientations et des objectifs de la Politique familiale. Le Plan d'action détermine les moyens d'actions visant à la réalisation de chacune des orientations et de chacun des objectifs, les étapes et les priorités d'intervention, l'échéancier de réalisation et les coûts.

Principes d'intervention

La municipalité est le palier de gouvernement le plus proche du citoyen. « Créature » de l'autorité législative provinciale, elle n'en détient pas moins, par délégation, de nombreux pouvoirs en des domaines qui touchent le citoyen de près : urbanisme et mise en valeur du territoire, loisirs et culture, sécurité, qualité du milieu de vie, approvisionnement en eau potable, épuration des eaux usées, élimination des nuisances, habitation, etc. La municipalité est donc le premier interlocuteur du citoyen lorsqu'il s'agit des préoccupations quotidiennes des familles et des personnes.

L'ensemble des actions de la municipalité est susceptible d'avoir une incidence sur la vie des familles, qu'il s'agisse des façons de faire ou des actions nécessitant des dépenses. Aussi, tout programme, service ou mesure municipale doit être analysé par rapport à la vie familiale. Pour mener à bien son rôle auprès des familles, mais sans se substituer à ces dernières, la Ville d'Otterburn Park veut développer une approche familiale dans toutes ses interventions. Elle veut soutenir les familles à

travers toutes les décisions prises par le conseil municipal et ce, peu importe le champ de compétence concerné.

La municipalité n'a pas la prétention de tout organiser. L'initiative privée et celle des groupes organisés doivent être favorisées. Ces initiatives seront appuyées et soutenues par la municipalité dans la mesure de leur contribution à la qualité de la vie de l'ensemble des citoyens par l'utilisation la plus rationnelle possible des ressources collectives disponibles.

Otterburn Park fait siens les principes d'intervention suivants, tirés de la Déclaration sur l'importance du temps pour les familles que le conseil municipal a adoptée en juin 2003 :

- La famille est le premier lieu de vie de l'enfant
- La municipalité reconnaît aux parents, en leur qualité de premiers responsables des enfants, le droit d'être considérés comme des acteurs importants dans toutes initiatives qui concernent les familles
- L'impact des actions et mesures sociales, économiques et politiques sur la vie des familles doit être évalué à tous les niveaux d'intervention, au niveau local particulièrement
- Le bien-être et l'épanouissement des familles sont le fait de responsabilités individuelles et collectives
- Les liens de solidarité entre les familles et en faveur des familles doivent être développés



Les objectifs généraux

La politique familiale de la Ville d’Otterburn Park vise l’atteinte des principaux objectifs suivants :

- Imprégner la culture organisationnelle municipale du réflexe « Penser et Agir famille » afin d’assurer une cohérence et une continuité dans les orientations et les prises de décisions pouvant avoir un impact sur la qualité de vie des familles
- Oeuvrer de manière concertée avec tous les intervenants dont les actions peuvent avoir un impact sur la qualité de vie des familles
- Soutenir et compléter les efforts des parents, sans chercher à les remplacer, en tenant compte de leurs droits, contraintes et responsabilités
- Privilégier l’amélioration de la qualité de vie des citoyens afin de développer un sentiment d’appartenance et, aussi, attirer de nouvelles familles à Otterburn Park
- Optimiser, qualitativement et quantitativement, les services, les activités, les équipements et les infrastructures offerts aux familles
- Favoriser l’engagement civique des citoyens afin de renforcer la démocratie locale – comités de parents, comités consultatifs et sous-comités, etc.
- Développer un outil de collecte d’informations qui permette à la municipalité et à ses partenaires de connaître, à tout moment, le profil de la population otterburnoise et ses besoins



Orientations et objectifs particuliers

En matière de la sécurité des personnes et des biens

Un milieu de vie propice à la famille doit être sécuritaire afin que tous puissent vaquer librement à leurs activités où qu'ils soient sur le territoire. S'il y a lieu de favoriser des approches basées sur la sensibilisation et la prévention, il faut par ailleurs prévoir la correction des problèmes par d'autres moyens si nécessaires.

ORIENTATION :

Offrir un milieu de vie sécuritaire à tous les membres de la famille afin qu'ils puissent vivre et s'épanouir en toute tranquillité, grâce à des infrastructures adéquates

OBJECTIFS

- S'assurer que les infrastructures municipales utilisées par les familles soient sécuritaires
- Améliorer l'éclairage des rues, des parcs ainsi que des pistes cyclables et piétonnières
- S'assurer que les panneaux de signalisation d'arrêts obligatoires et de contrôle de la vitesse soient visibles et installés conformément à des normes reconnues

ACTIONS À RÉALISER

- Corriger ou remplacer dans les meilleurs délais toutes les infrastructures défectueuses
- Dresser un programme de vérification, d'entretien, de réfection et d'amélioration des infrastructures à partir de l'inventaire en commençant par les infrastructures non conformes
- Effectuer des tests de visibilité, rue par rue
- Remplacer les systèmes d'éclairage défectueux
- Élaborer un programme de remplacement des systèmes d'éclairage inadéquats et le mettre en application
- S'assurer en permanence de la conformité des panneaux
- Revoir périodiquement la situation des panneaux et s'assurer de leur visibilité à la distance requise



- Modifier la réglementation municipale afin d’obliger la mise en place et le maintien de triangles de visibilité
- Assurer la sécurité lors des déplacements à pied, à vélo, en auto: faciliter la circulation sécuritaire des piétons, des cyclistes, et des véhicules motorisés
- Effectuer des tests de visibilité à chaque intersection, apporter ou signaler les corrections utiles
- Sensibiliser les citoyens à l’importance du maintien des triangles de visibilité
- Autoriser le stationnement dans les aires de stationnement des édifices municipaux les jours fériés ou la fin de semaine
- S’assurer que les aires de débarquement des lieux publics – écoles, lieux de culte – soient sécuritaires
- Doter les lieux publics d’espaces de stationnement en nombre suffisant



ORIENTATION :

Veiller à la sécurité des espaces publics fréquentés par les familles

OBJECTIFS

- Augmenter la sécurité aux abords des lieux fréquentés par les jeunes: écoles, parcs, dépanneurs et autres lieux
- S’assurer de la meilleure utilisation possible des installations de loisir

ACTIONS À RÉALISER

- Reconnaître l’urgence d’une situation et agir immédiatement
- Dresser des programmes d’intervention ciblés et les prioriser
- Maintenir les installations de loisir et les modules de jeu en bon état et sécuritaire
- Rédiger un mode d’emploi des modules de jeu dans les parcs (âge suggéré) et le diffuser auprès des citoyens
- Identifier un lieu sur le territoire où les premiers soins peuvent être dispensés aux heures d’ouverture des parcs et en informer les citoyens
- Rédiger un code du comportement et le diffuser dans les écoles à l’arrivée des beaux jours

ORIENTATION :

Veiller à la sécurité lors des déplacements à pied, à vélo, en auto

OBJECTIFS

- Améliorer la fluidité de la circulation autour des lieux publics

ACTIONS À RÉALISER

- Dresser un inventaire de solutions applicables pour rendre les rues sécuritaires, et faire des recommandations à la lumière des manuels de procédure: sens uniques, chaussée à fonctions partagées, etc.
- Élaborer un programme de mise en application des solutions
- Aménager davantage de passages piétonniers sécuritaires sur les routes principales

ORIENTATION :

Offrir un milieu de vie sécuritaire à tous les membres de la famille afin qu'ils puissent vivre et s'épanouir en toute tranquillité, grâce à une organisation adéquate

OBJECTIFS

- Favoriser l'augmentation sur le territoire de la présence de personnes aptes à aider les familles en diverses circonstances: policiers, travailleurs de rue, intervenants jeunesse, brigadiers scolaires, pompiers, etc.

ACTIONS À RÉALISER

- Collaborer avec les organismes ou regroupements d'organismes existants qui interviennent auprès des jeunes et en faire la promotion auprès de la population
- Collaborer avec les organismes ou regroupements d'organismes existants qui interviennent auprès des familles et en faire la promotion auprès de la population

- Mettre en place des mesures adéquates afin que les numéros civiques soient dans tous les cas, placés bien en évidence et visibles en tout temps

- Sensibiliser à l'importance de la visibilité des nos numéros civiques

ORIENTATION :

Offrir un milieu de vie sécuritaire à tous les membres de la famille afin qu'ils puissent vivre et s'épanouir en toute tranquillité, grâce à des mesures de sensibilisation adéquates



ACTIONS À RÉALISER

- Faire connaître l'existence de plans d'urgence et de mesures d'assistance en cas d'événements susceptibles de se produire sur le territoire de la municipalité
- Sensibiliser régulièrement les résidants de l'importance du respect des normes de circulation sur la qualité de vie de leur famille – vitesse, stationnement, débarquement de passagers, etc.

En matière d'environnement et de la qualité du milieu

Dans son esprit même, le développement soutenable est un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et les changements institutionnels se font de manière harmonieuse et renforcent le potentiel présent et à venir permettant de mieux répondre aux besoins et aspirations de l'humanité. (Rapport Brundtland, 1987)

ORIENTATION :

Maintenir un environnement naturel sain, aménagé selon des normes et critères de développement soutenable et durable

OBJECTIFS

- Sensibiliser les familles à l'adoption de pratiques responsables en matière d'utilisation des espaces publics
- Sensibiliser les familles à l'adoption de pratiques responsables en matière de fréquentation des espaces verts et des boisés existants
- Sensibiliser les familles à la réduction des nuisances afin de favoriser le bon voisinage

ACTIONS À RÉALISER

- Collaborer avec le milieu scolaire pour organiser des activités de sensibilisation auprès des écoliers sur le respect des espaces publics, des parcs et espaces verts et des berges publiques
- En collaboration avec MUSÉOBUS, sensibiliser les familles à la qualité et de la rareté de la faune et de la flore du boisé Les Bosquets Albert-Hudon
- Prendre des mesures particulières pour assurer la protection de la faune et de la flore dont on retrouve des espèces rares et menacées à l'intérieur du boisé Les Bosquets Albert-Hudon
- Diffuser dans le bulletin Info Otterburn Park un rappel des règlements sur le bruit, l'éclairage abusif, la présence des animaux
- Sensibiliser les familles à une utilisation adéquate des différents outils domestiques



- Encourager et étendre la gamme des services offerts concernant la réduction, la récupération et le recyclage des matières résiduelles et des matériaux secs
- Poursuivre l'offre de formation sur la façon de faire du compost en collaboration avec MUSÉOBUS
- Revoir l'apparence du site municipal de récupération des matériaux secs et le rendre plus convivial et informatif

OBJECTIF :

- Élaborer un Plan municipal de développement soutenable et durable

En matière de transport en commun et famille

ORIENTATION ET OBJECTIF :

Assurer la pérennité des moyens de transport en commun

ACTIONS À RÉALISER :

- Faire des représentations auprès du CITVR pour faciliter les déplacements vers les cégeps et les universités: covoiturage, minibus, ou tout autre développement de transport alternatif
- Faire des représentations auprès du CITVR pour faciliter des déplacements rapides vers Montréal entre les heures de pointe

En matière de la petite enfance, l'enfance et la famille

ORIENTATION :

Favoriser la conciliation travail/famille

OBJECTIFS

- Offrir aux familles l'accès à des ressources en dehors des horaires quotidiens et du calendrier scolaire
- Rester attentif aux besoins des parents à la maison

ACTIONS À RÉALISER

- Collaborer à l'offre de services de garde à horaires flexibles dans le cadre des responsabilités de la municipalité: camps de jour, ateliers divers, etc.
- Se tenir informé sur les besoins des familles en matière de services de garde, de halte-garderie, de répit, etc
- Aménager et réaménager adéquatement les infrastructures et les équipements récréatifs pour la pratique d'activités libres
- Faciliter la mise sur pied de services de garde diversifiés: haltegarderie, répit-gardiennage, etc.

En matière

des adolescents, des jeunes adultes et de la famille

Contribuer à l'épanouissement et à la qualité de vie des adolescents et des jeunes adultes

ORIENTATION :

Offrir aux adolescents et aux jeunes adultes l'opportunité d'être des partenaires indispensables dans le développement et l'amélioration de la qualité de la vie des familles Otterburnoises

OBJECTIFS

- Assurer la pérennité du financement des structures actuelles mises au service des adolescents
- Mettre à la disposition des adolescents et des jeunes adultes les ressources utiles à l'organisation des activités qui leur conviennent
- Préserver pour les adolescents et les jeunes adultes un lieu dont ils ont l'usage et la gestion où, sous la supervision d'intervenants qualifiés, ils peuvent tenir des activités répondant à leurs besoins et contribuant à leur épanouissement
- Renforcer le partenariat et la complémentarité avec tous les organismes qui interviennent auprès des adolescents et des jeunes adultes

ACTIONS À RÉALISER

- Inviter des adolescents à participer à l'organisation des activités et des événements
- Poursuivre l'accompagnement des jeunes dans l'administration et la gestion de leur centre
- Élaborer et/ou signer des ententes de partenariat
- Instituer une commission jeunesse permanente composée de jeunes élus par leurs pairs (école, loisirs, etc.), d'élus, d'employés municipaux, de travailleurs de rue, de policiers, d'enseignants et de parents

ORIENTATION :

Permettre aux aînés de faire bénéficier les adolescents et les jeunes adultes de la richesse de leur expérience

OBJECTIFS

- Susciter l'intérêt et la collaboration des adolescents et des jeunes adultes en faveur du développement de liens intergénérationnels avec les plus jeunes et avec les aînés

ACTIONS À RÉALISER

- Sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes à l'importance d'être des partenaires actifs dans l'épanouissement et la qualité de la vie des parents - partage des tâches domestiques par exemple
- Sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes à l'impact de leurs gestes sur la qualité de la vie familiale et à l'importance de leur collaboration dans l'épanouissement et la qualité de la vie des plus jeunes – accompagnement dans les travaux scolaires; accompagnement vers l'école et de l'école



En matière de services municipaux, du personnel et de la famille

L'administration municipale doit tout mettre en œuvre pour développer la fierté des citoyens de la municipalité et un sentiment d'appartenance, par des communications objectives et fréquentes et par la mise en place d'outils qui facilitent les échanges avec des citoyens d'autres municipalités elle doit se préoccuper du bien-être et de la qualité de la vie de ses citoyens avant celui de ses employés, tout en donnant à ses derniers, toutefois, un environnement de travail qui leur permettent d'agir de manière efficiente au service des citoyens

ORIENTATION :

Informer les familles le plus adéquatement et le plus complètement possible

OBJECTIFS

- Développer des outils pour informer les nouvelles familles des services disponibles sur le territoire de la municipalité ou des services accessibles dans les municipalités avoisinantes

ACTIONS À RÉALISER

- Tenir à jour le contenu d'une brochure d'accueil
- Transmettre une copie de la brochure d'accueil à chaque nouvelle famille



- Rendre facilement accessible l'information et la documentation sur les services existants et sur les ressources disponibles
- Poursuivre la publication d'un bulletin destiné à informer les familles sur ce qui se passe dans la municipalité et dans les municipalités partenaires
- Collecter ou élaborer la documentation informative et mettre cette documentation en évidence dans des présentoirs placés dans les différents bâtiments municipaux et autres endroits accessibles aux citoyens
- Concevoir et construire un kiosque mobile à l'effigie de la municipalité à exposer à l'occasion de chaque événement d'importance pour présenter Otterburn Park, sa mission, ses attraits, les services disponibles
- Utiliser le kiosque mobile à l'occasion de chaque événement d'importance pour présenter les services disponibles
- Établir des communications avec les municipalités et les partenaires qui ont une action en direction des familles
- Créer ou participer à une tribune mettant en relation la municipalité et les partenaires qui ont une action en direction des familles
- Inviter ces municipalités et les partenaires à participer à certains travaux de la Commission jeunesse

ORIENTATION ET OBJECTIF :

Initier ou collaborer à des projets qui facilitent la conciliation famille/travail

ACTIONS À RÉALISER :

- Étudier la faisabilité, de concert avec les syndicats, d'adapter une partie des horaires afin de permettre aux parents travailleurs de bénéficier des services municipaux (heures du midi, en soirée, en fin de semaine)

ORIENTATION ET OBJECTIF :

Tenir des états généraux, à la mi-mandat, réunissant les membres du conseil, les comités et les membres du personnel en un même lieu afin de passer en revue les aspects de la vie communautaire et municipale pour en dégager les enjeux communs et ensuite établir des priorités d'intervention.

En matière

d'urbanisme, de mise en valeur du milieu de vie

Dans son esprit même, le développement soutenable est un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et les changements institutionnels se font de manière harmonieuse et renforcent le potentiel présent et à venir permettant de mieux répondre aux besoins et aspirations de l'humanité. (Rapport Brundtland, 1987)

ORIENTATION :

Créer les conditions pour que les familles développent des sentiments d'identité et d'appartenance à leur municipalité

OBJECTIFS

- Inciter les familles à s'approprier leur milieu de vie en créant les conditions favorables à l'amélioration et à l'embellissement de leur voisinage et de leur quartier
- Favoriser l'adaptation des propriétés à des clientèles spécifiques

ACTIONS À RÉALISER

- Informer les résidants sur les principales caractéristiques du patrimoine bâti d'Otterburn Park
- Développer avec les institutions financières des programmes spécifiques de rénovation ou de restauration
- Participer aux programmes du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec en faveur de la restauration et de la rénovation
- Informer les familles de l'existence de tels programmes et des modalités pour y accéder
- S'assurer que la réglementation municipale ne constitue pas un frein au développement de services de garde en milieu familial ou en institution
- Aménager les lieux publics de manière respectueuse pour l'environnement et en tenant compte des caractéristiques de tous les membres des familles
- Évaluer les besoins des familles en matière de logements sociaux



- Favoriser l'accès à la propriété dans un environnement de qualité pour la famille
- Prévoir, dans les plans d'ensemble d'un nouveau quartier, des espaces pour commerces de services – dépanneur, bureau de poste, clinique médicale, garderies, etc
- Prévoir, dans les plans d'ensemble d'un nouveau quartier, un environnement de qualité – espaces verts, activités de loisirs et sociales, garderies, etc.
- Informer les courtiers et agents d'immeuble des orientations de la municipalité d'Otterburn Park
- Élaborer une procédure qui informe les futurs propriétaires des orientations de la municipalité d'Otterburn Park
- Rechercher les traces du passé d'Otterburn Park afin de les mettre en valeur, soit physiquement, soit symboliquement, ce qui favoriserait le sentiment d'appartenance
- Exposer des images d'Otterburn Park dans les lieux publics, avec légendes appropriées
- Mettre en évidence certains aspects et lieux de la vie d'Otterburn Park d'autrefois au moyen de pictogrammes

En matière de loisirs et de culture

ORIENTATION :

Mettre en œuvre les moyens les plus susceptibles d'améliorer l'offre d'arts et de culture, de loisirs et de sports ainsi que leur accessibilité, au profit des familles d'Otterburn Park

OBJECTIFS

- Voir à ce que les équipements culturels, récréatifs et sportifs, tant intérieurs qu'extérieurs, ainsi que leur emplacement ou leur aménagement répondent adéquatement à l'ensemble des besoins des familles

ACTIONS À RÉALISER

- Maximiser l'utilisation des bâtisses existantes et autres lieux publics qui peuvent servir à la population d'Otterburn Park comme : L'Église Pentecôte, Les Bosquets, La Légion Royale Canadienne, La Pointe Valaine etc.

- Favoriser toute initiative visant à assurer aux familles d’Otterburn Park la possibilité de participer aux activités de loisirs (sportives, de plein air, socioculturelles, artistiques, etc.)

- S’associer à Muséobus lors des activités spéciales offertes aux familles pour célébrer des fêtes saisonnières
- S’associer avec la Légion royale canadienne pour la tenue d’activités ou d’événements qui bénéficient principalement aux familles
- Collaborer à toute initiative locale ou régionale permettant de mettre à la disposition des familles des infrastructures multifonctionnelles qui permettent à ses membres de pratiquer leurs activités culturelles, sportives ou de loisir en toute saison
- Développer et conclure des ententes de partenariat avec les villes voisines en matière d’activités culturelles, de sport et de loisir
- Élargir le partenariat scolaire-municipal incluant prêt de locaux, terrains et matériel aux organismes
- Développer et conclure des ententes de partenariat avec les villes voisines en matière d’accès aux équipements
- En concertation avec le milieu scolaire, offrir des activités parascolaires

- Tenir compte du coût, de l’horaire et de la diversité des activités proposée dans l’offre de service d’arts et de culture, de loisirs et de sports

- Continuer d’organiser des activités libres et des activités de rassemblement populaire
- Faciliter les initiatives de quartier en matière de manifestations populaires
- Maintenir une tarification accessible
- S’assurer que les activités et les événements soient accessibles pour les personnes à mobilité réduite

- Offrir une vie culturelle de qualité aux familles Otterburnoises

- Élaborer rapidement le Plan de mise en oeuvre de la Politique culturelle
- Diffuser la Politique culturelle et le Plan d’action de la Politique culturelle



- Faciliter la pratique et le développement d'activités sportives qui ont un ancrage historique fort à Otterburn Park, pour la plus grande fierté des parents et des enfants
- Poursuivre la collaboration avec le Club de canotage, le Club de compétition de natation, l'École de karaté Sankudo, etc. afin de favoriser la pratique de ces activités en famille
- Poursuivre la collaboration avec le Club de canotage, le Club de compétition de natation et l'École de karaté Sankudo pour le développement et le soutien aux équipes de compétition
- S'associer avec le Club de Curling pour favoriser la pratique du curling en famille, de même que le développement d'équipes de compétition

En matière d'entraide communautaire

ORIENTATION :

Mettre en place diverses mesures susceptibles d'améliorer la qualité de la vie de tous ses citoyens

OBJECTIFS

- Favoriser la concertation entre les différents partenaires du milieu
- Encourager et soutenir les groupes ou organismes qui interviennent auprès des familles

ACTIONS À RÉALISER

- S'assurer de la complémentarité des organismes et des interventions qui s'adressent aux familles, et les amener, le cas échéant, à travailler de façon concertée
- Participer de manière régulière aux tables de concertation ainsi qu'aux comités locaux et régionaux touchant les familles
- Dresser l'inventaire des organismes ou regroupements d'organismes existants qui interviennent auprès des familles
- Revoir la politique d'accréditation des organismes afin d'y inclure le volet communautaire dans lequel se retrouvent les organismes oeuvrant auprès des familles
- Collaborer aux activités et événements majeurs touchant la famille, en partenariat avec les organismes



- Reconnaître et soutenir l'action communautaire auprès des familles tout en respectant l'autonomie des groupes communautaires dans les différents rôles sociaux qu'ils assument
 - Favoriser toutes les actions qui contribuent à rompre l'isolement des personnes, des familles ou des quartiers
-
- Participer à l'amélioration et au développement du mieux-être et de la qualité de vie de tous les citoyens quelle que soit leur réalité
 - Collaborer avec les organismes qui interviennent auprès des familles aux prises avec diverses problématiques affectant la qualité de la vie familiale
 - Élaborer une politique d'accessibilité pour les familles
 - Évaluer les besoins des tout-petits et leur parent à la maison
 - Évaluer les besoins de logements intergénérationnels
 - Prévoir des résidences pour les aînés autonomes n'ayant pas accès aux programmes de logements subventionnés
 - Inventorier les foyers et résidences pour personnes âgées et sensibiliser les propriétaires à l'importance de mesures de sécurité adéquates
-
- Faire en sorte que chaque famille joue adéquatement son rôle d'ancrage où s'organise la vie quotidienne de tous ses membres
 - Augmenter le nombre d'espaces communautaires avec Pointe Valaine
 - Motiver les familles à prendre des initiatives pour animer leur milieu
 - Stimuler l'implication et la participation des familles dans l'organisation et l'animation de leur voisinage, de leur quartier et de la municipalité
 - Souligner de façon spéciale l'arrivée de nouvelles familles
-
- Collaborer à l'offre de services pour les victimes de violence familiale
 - Développer un partenariat avec les organismes dédiés
 - Collaborer à l'offre de services

OBJECTIF :

- Élaborer un Plan de développement social et communautaire



Références

Politique familiale de Ville d’Otterburn Park, 17 janvier 2005

Politique familiale de Ville d’Otterburn Park, document de support

Politique familiale de Ville d’Otterburn Park, Plan d’action -premier projet juillet 2005

Réponses à une enquête du Comité consultatif de la famille -été 2005

Éléments de réflexion, Services d’Urbanisme et des Travaux publics, 2002-2004

Avenir des terres 149, 150, 151 et 152, parties

Info Otterburn Park, 14e édition (avril 2002) à 18e édition (juin 2006)

Vers un idéal pour la famille, Ville de Gatineau

Blainville, le choix des familles, Ville de Blainville

Des actions pour nos familles, Ville de Longueuil

Collaborations

Les membres du Comité consultatif de la famille

Rencontres et réflexions écrites

Madame Isabelle Vermette, conseillère

Monsieur Clément Vautour, greffier





Ville d'OTTERBURN PARK

Hôtel de ville

472, rue du Prince-Edward,
Otterburn Park (Québec)
J3H 1W4

Téléphone
(450) 536-0303

Télcopieur
(450) 467-8260

Site internet
www.ville.otterburnpark.qc.ca

Courriel
info@ville.otterburnpark.qc.ca

« Pointe-Valaine autrefois »

*Composition originale au pastel sec
de l'artiste Otterburnoise*

*Claudette Bussières Tessier,
inspirée de photos d'archives
de la Société d'Histoire de
Belœil - Mont-Saint-Hilaire.*

*Rédaction
Andrée Garon*

*Conception graphique
Dan Allen*

Photos : Collection Ville d'Otterburn Park

**Famille, Aînés
et Condition féminine**

Québec 

Ce plan de mise en œuvre de la Ville
d'Otterburn Park a été produit avec
le soutien financier et technique
du ministère de la Famille, des Aînés et
de la Condition féminine.